

<b>3130</b>		<b>Végétation des eaux stagnantes oligo-mésotrophes</b>		
Seuil de cartographie : Contact avec des eaux stagnantes ; taille minimale (EA), eaux incluses : 25 m <sup>2</sup>				
N° de relevé :	Commune :	Lieu-dit :	Date :	Évalué par :
N° de photo :	Geocode-BK_ID		M1_Geocode	

### Critères d'évaluation

Catégorie d'évaluation	A - excellent	B - bon	C - moyen à mauvais
<b>Inventaire des espèces typiques</b>			
Exhaustivité de l'inventaire des espèces typiques de l'habitat	Espèces typiques : ≥ 5 ou au moins 3 espèces rares / menacées	Espèces typiques : 3 - 4 ou au moins 2 espèces rares / menacées	Espèces typiques : 1 - 2
Évaluation de l'inventaire des espèces	<input type="checkbox"/> <b>A</b>	<input type="checkbox"/> <b>B</b>	<input type="checkbox"/> <b>C</b>

<b>Structures</b>			
Éléments structurels typiques	Structures d'habitat caractéristiques, développées sur de grandes surfaces, du moins temporairement.	Structures d'habitat caractéristiques, développées sur une petite surface.	Aucune structure d'habitat caractéristique.
Évaluation de la structure	<input type="checkbox"/> <b>A</b>	<input type="checkbox"/> <b>B</b>	<input type="checkbox"/> <b>C</b>

<b>Pressions</b>			
Pressions	Absence de pressions ; aucune espèce problématique ou seulement de manière très localisée.	Pressions modérées ; perturbation de la végétation uniquement sur de petites surfaces.	Pressions importantes ayant certaines répercussions significatives (p. ex. de grandes parties de la berge transformées par une exploitation anthropique, piétinement, etc.).
Évaluation des pressions	<input type="checkbox"/> <b>A</b>	<input type="checkbox"/> <b>B</b>	<input type="checkbox"/> <b>C</b>

### Évaluation globale (Agrégation des évaluations individuelles)

<b>Pressions</b>
Autres :

### Néophytes / Espèces invasives veuillez indiquer la fréquence (rare = s, épars = v, régulier = z, fréquent = h, dominant = a)

Plantes	Animaux / Champignons :
---------	-------------------------

<b>Indicateurs de perturbation</b>
Les principales espèces dévalorisantes : les indicateurs de perturbation (p. ex. indicateurs d'embroussaillage => arbres/arbustes, ensemencement, fertilisation, passage de véhicules, piétinement/sur-pâturage)

Remarques :

Signature de l'évaluateur :

**3130****Végétation des eaux stagnantes oligo-mésotrophes****Conditions pour le recensement dans le cadastre :**

1. Taille minimale (évaluation initiale) : 25 m<sup>2</sup>, rives exondées incluses
2. Développement naturel
3. Peuplement en contact direct avec des eaux stagnantes

*(voir également la fiche descriptive du 3130 - annexe 11 de la méthodologie)*

**Ne sont pas pris en compte :** berges de barrages soumises à des variations d'eau d'origine technique, excavations en cours d'exploitation, présence en dehors des eaux, p. ex. le long de chemins humides, peuplements purs de joncs des crapauds (*Juncus bufonius*) sans autres espèces caractéristiques, les étangs de pêche à usage intensif ne permettant pas d'évolution proche de l'état naturel

**Inventaire des espèces typiques:**

veuillez indiquer la fréquence (rare=s, épars=v, régulier=z, fréquent=h, dominant=a)

**Espèces typiques :**

- Centaurium pulchellum*
- Centunculus minimus*
- Corrigiola litoralis*
- Cyperus fuscus*
- Eleocharis acicularis*
- Eleocharis ovata*
- Gnaphalium uliginosum*
- Gypsophila muralis*
- Hypericum humifusum*

- Illecebrum verticillatum*
- Juncus bufonius*
- Limosella aquatica*
- Lythrum portula*
- Lythrum hyssopifolia*
- Potamogeton polygonifolius*
- Sagina apetala*
- Spergularia rubra*
- Veronica scutellata*

**Espèces accompagnatrices :**

- Iris pseudacorus*
- Sparganium erectum*
- Alisma plantago-aquatica*
- Callitriche* spp.

Veillez également noter les autres espèces caractéristiques des types de biotopes humides et leur fréquence

Espèces soulignées : espèces rares, fortement menacées ou en danger d'extinction, dont les populations doivent bénéficier d'une protection particulière.

**Structures**

**Éléments structurels typiques :** plans d'eau présentant des zones de changement de niveau d'eau, des zones d'eau peu profonde, des rives exondées, des bancs de boue.

**Beobachtung von geschützten Arten**

(Anhang II, IV und V der FFH-Richtlinie oder Anhang I der Vogelschutzrichtlinie, Rote Liste Luxemburg). Ungefährer Anzahl der Exemplare (Sprossachsenzahl) zu schätzen (eine Zahl!, kleinste Angabe „1“, größte Angabe „>500“). Trennung von Arten durch Komma.

**Mesures de gestion et de restauration :**

- |  |   |  |   |
|--|---|--|---|
| <input type="checkbox"/> Réduction des espèces invasives                     | <input type="checkbox"/> Élimination des dépôts/polluants                             | <input type="checkbox"/> Élimination de ligneux  | <input type="checkbox"/> Réduction de la population piscicole |
| <input type="checkbox"/> Création de zones tampons                           | <input type="checkbox"/> Pas de construction de chemins/circulation dans les environs | <input type="checkbox"/> Pose de clôture   | <input type="checkbox"/> Veiller à un libre développement     |
| <input type="checkbox"/> Favoriser l'association ligneuse typique du biotope |   | <input type="checkbox"/> Rétablissement de la dynamique naturelle des cours d'eau et des inondations | <input type="checkbox"/> Autre :                              |

**Informations supplémentaires (sans incidence sur la valeur)**

**Végétation des berges**  
(zone directement adjacente aux berges, max. 1 m, possibilité de cocher plusieurs cases) :

- Forêt-galerie composée d'essences typiques (aulnes noirs, frênes, saules)
- Marais / Marécages
- Buissons de saule
- Végétation rudérale/pionnière
- Ourlet herbacé quasi naturel
- Peuplement de joncs

- Roselière
- Cariçaie
- Autre :

**Caractérisation des alentours**  
(10m autour des eaux, possibilité de cocher plusieurs cases)

- Forêt de feuillus
- Forêt de résineux
- Forêt mixte de feuillus et de résineux
- Structures boisées en milieu ouvert
- Prairie, extensive
- Prairie, intensive
- Labour
- Friche
- Roselière, ourlets herbacés, marais, cariçaie, pelouse sèche, etc.
- Sites particuliers (roche, sol brut, éboulis)
- Zones d'habitation et de circulation
- Espaces verts
- Terril, remblai, décharge
- Autre :

**Type de plan d'eau**

- Mare (périodiquement sèche)
- Étang (profondeur < 2m)
- Bassin (profondeur < 2m, vidange possible)
- Lac (profondeur ≥ 2m)
- Ancien lac de dragage
- Bras mort

**Alimentation par**

- Précipitations
- Ruisseau ou rivière
- Eaux souterraines ou source

**Nature des berges**

- raides
- Érosion des berges
- légèrement raides
- plates

**Utilisation des plans d'eau**

- Aucune utilisation (« biotope »)
- Rétention des eaux de pluie
- Étang de pêche
- Bassin incendie
- Loisirs/tourisme
- Autre :